

## Les immigrés, les descendants d'immigrés et leurs enfants

Pascale Breuil-Genier, Catherine Borrel, Bertrand Lhommeau\*

**En 2008, 8,4 % des personnes vivant en France sont immigrées. Deux immigrés sur dix vivent en France depuis quarante ans au moins et trois sur dix sont arrivés il y a moins de dix ans. Par ailleurs, les descendants directs d'immigrés représentent 11 % de la population en France métropolitaine ; la moitié ont entre 18 et 50 ans, et parmi eux, la moitié ont un seul parent immigré.**

**La diversité des origines de la population se retrouve chaque année dans les naissances. En 2010, comme au début des années 1980, 16 % des nouveaux-nés ont une mère immigrée. Souvent, le père et la mère ont des histoires différentes. Ainsi, parmi les enfants nés entre 2006 et 2008 ayant un parent immigré, six sur dix ont un autre parent qui n'est pas immigré. Sur deux générations et en combinant les histoires des deux parents, les histoires familiales des enfants nés entre 2006 et 2008 sont donc variées : un enfant sur dix a deux parents immigrés, six sur dix ont deux parents qui ne sont ni immigrés ni descendants d'immigrés, et trois enfants sur dix ont des profils plus « mixtes ». Cette diversité apparaît encore plus nettement quand on tient compte des pays d'origine des parents ou grands-parents.**

En 2008, 5,3 millions d'immigrés<sup>1</sup> résident en France (5,2 millions en métropole). C'est un tiers de plus qu'en 1982 ; ils étaient alors 4 millions (voir *fiche 2.3*). La part des immigrés dans la population de la France est ainsi passée de 7,4 % au cours des années 1980 et jusqu'à la fin des années 1990 à 8,4 % en 2008 ; elle a crû d'1 point en 10 ans.

### Deux immigrés sur dix vivent en France depuis quarante ans au moins et trois sur dix sont arrivés il y a moins de dix ans

Diverses vagues d'immigration ont contribué à la composition de la population immigrée actuelle<sup>2</sup>. L'ancienneté de présence sur le territoire témoigne de ces apports successifs (*figure 1*). Les immigrés les plus anciens viennent majoritairement d'Europe du Sud. En 1982,

#### Repères

5,3 millions d'immigrés en 2008 en France :

- la moitié sont des femmes,
- 15 % ont moins de 30 ans, 36 % ont 60 ans ou plus,
- 38 % sont originaires d'Europe, 43 % sont originaires d'Afrique.

voir *fiche 2.3*

\* Pascale Breuil-Genier, Catherine Borrel, Bertrand Lhommeau, Insee.

1. La population immigrée est constituée des personnes nées étrangères à l'étranger et résidant en France. Elle comprend donc en partie des personnes qui, depuis leur arrivée, ont acquis la nationalité française. À l'inverse, elle exclut les Français de naissance nés à l'étranger et résidant en France ainsi que les étrangers nés en France.

2. L'analyse des caractéristiques des personnes présentes ne reflète que partiellement l'histoire migratoire puisqu'elle ne tient compte que des migrants qui sont restés en France. En outre, les vagues migratoires les plus anciennes du XIX<sup>e</sup> ou du début du XX<sup>e</sup> siècle, tels que les Belges, Polonais, Russes, etc., ne sont plus « repérables » : les immigrés et leurs descendants directs sont pour la plupart décédés.

la France comptait plus d'un million d'immigrés originaires d'Espagne ou d'Italie. Leur nombre a diminué de près de la moitié depuis (du fait des décès ou des retours au pays d'origine). En 1982, la population immigrée la plus nombreuse était originaire du Portugal (plus de 600 000 personnes). Elle l'est restée jusqu'en 1999, mais comme l'immigration italienne ou espagnole, du fait des décès ou des retours au pays d'origine, elle diminue régulièrement au fil du temps. De fait, en 2008, près de 600 000 immigrés sont originaires d'Espagne ou d'Italie, et autant sont venus du Portugal ; 84 % des premiers et 69 % des seconds sont arrivés en France depuis au moins 30 ans.

L'essor de l'immigration algérienne a commencé au début des années 1950 et s'est poursuivi au cours des décennies suivantes. De 600 000 en 1982, le nombre d'immigrés nés en Algérie a augmenté de près de 20 % pour atteindre 710 000 en 2008. La continuité de l'immigration algérienne se reflète dans l'ancienneté de la présence en France de ses immigrés : en 2008, 25 % des immigrés venus d'Algérie sont arrivés en France depuis 40 ans ou plus tandis que 29 % y vivent depuis moins de 10 ans. Les migrations venues d'un pays d'Afrique hors Maghreb sont plus récentes. En 2008, le nombre d'immigrés d'Afrique hors Maghreb<sup>3</sup> est de 670 000. 43 % d'entre eux sont en France depuis moins de 10 ans et seuls 12 % y résident depuis 30 ans ou plus (3 % depuis 40 ans ou plus).

La quasi-totalité des immigrés originaires d'Asie (97 %) vit en France depuis moins de 40 ans. Mais au sein de ce groupe les profils migratoires présentent des caractéristiques très contrastées. La plupart des immigrés d'Asie du Sud-est (Cambodge, Laos, Vietnam) sont venus en France après les événements qui ont affecté cette région du monde à la fin des années 1970 : 70 % d'entre eux se sont établis en France depuis 20 à 39 ans. L'arrivée des immigrés originaires de Turquie a été plus étalée dans le temps. L'immigration des autres pays d'Asie (Chine, Liban, Sri-Lanka, etc.) est très récente : plus de 4 immigrés sur 10 vivent en France depuis moins de 10 ans.

Au total, 20 % des immigrés vivent en France depuis 40 ans au moins, 50 % habitent en France depuis 10 à 40 ans et 30 % sont arrivés il y a moins de 10 ans.

## 1. Les personnes immigrées en 2008, selon le pays de naissance et l'ancienneté d'arrivée en France

en %

Pays de naissance	Effectifs (en milliers)	Ancienneté d'arrivée en France					Total
		moins de 10 ans	10-19 ans	20-29 ans	30-39 ans	40 ans et plus	
<b>Europe</b>	<b>2 030</b>	<b>25</b>	<b>13</b>	<b>8</b>	<b>18</b>	<b>36</b>	<b>100</b>
Union européenne (UE 27)	1 810	22	12	8	18	39	100
dont : Espagne	260	8	4	3	10	75	100
Italie	320	9	5	4	7	76	100
Portugal	580	11	11	9	41	28	100
Autres pays de l'UE 27	650	44	20	12	8	17	100
Autres pays d'Europe	220	48	20	6	12	14	100
<b>Afrique</b>	<b>2 270</b>	<b>32</b>	<b>19</b>	<b>18</b>	<b>18</b>	<b>14</b>	<b>100</b>
Maghreb	1 600	27	16	17	21	18	100
dont : Algérie	710	29	16	14	16	25	100
Maroc, Tunisie	890	25	16	20	25	13	100
Autres pays d'Afrique	670	43	24	20	9	3	100
<b>Asie</b>	<b>760</b>	<b>33</b>	<b>21</b>	<b>26</b>	<b>17</b>	<b>3</b>	<b>100</b>
dont : Turquie	240	28	22	27	20	2	100
Cambodge, Laos, Vietnam	160	12	11	39	31	6	100
Autres pays d'Asie	360	46	25	20	8	3	100
<b>Amérique, Océanie</b>	<b>280</b>	<b>47</b>	<b>23</b>	<b>19</b>	<b>8</b>	<b>3</b>	<b>100</b>
<b>Ensemble</b>	<b>5 340</b>	<b>30</b>	<b>17</b>	<b>15</b>	<b>17</b>	<b>20</b>	<b>100</b>

Champ : France.

Note : la répartition par ancienneté est calculée sur les personnes ayant donné leur année d'arrivée.

Source : Insee, recensement 2008, exploitation principale.

3. Hors Algérie, Maroc, Tunisie, il y a plus de 50 pays dans cette zone géographique.

## 3,1 millions de personnes de 18 à 50 ans nées en France métropolitaine ont au moins un parent immigré

Les immigrés ont parfois eu des enfants après leur arrivée en France, que ce soit avec une personne immigrée ou non. En 2008, environ 6,5 millions de descendants directs d'un ou de deux parents immigrés vivent en France métropolitaine (et y sont nés)<sup>4</sup>. 3,1 millions ont entre 18 et 50 ans, la moitié d'entre eux ont un parent immigré et un parent non immigré (figure 2).

L'origine du ou des parents immigrés des descendants de 18 à 50 ans est logiquement liée à l'ancienneté des différentes vagues de migrations : la moitié des descendants directs ont un parent immigré né en Europe (huit fois sur dix en Espagne, en Italie ou au Portugal), et 35 % ont un parent né au Maghreb. Par ailleurs, lorsque l'un des parents est immigré d'Afrique, d'Asie ou du Portugal, deux fois sur trois l'autre est aussi immigré, éventuellement d'un autre pays. Pour les autres pays d'Europe, c'est le cas une fois sur trois, voire moins. Ces écarts s'expliquent en partie par les circonstances de l'immigration des parents. Notamment, la part des immigrés venus en couple varie selon les pays d'origine, en lien avec l'âge d'arrivée et le motif de migration.

### 2. Pays de naissance des parents immigrés des descendants directs âgés de 18 à 50 ans en 2008

Pays de naissance du parent immigré <sup>1</sup>	Un ou deux parents immigrés (en milliers)	Dont deux parents immigrés	
		en milliers	en %
<b>Europe</b>	<b>1 540</b>	<b>580</b>	<b>38</b>
Union européenne (UE 27)	1 470	550	38
dont : Espagne	350	120	33
Italie	430	140	33
Portugal	420	270	65
Autres pays de l'UE 27	280	30	10
Autres pays d'Europe	70	30	37
<b>Afrique</b>	<b>1 280</b>	<b>870</b>	<b>68</b>
Maghreb	1 090	750	69
dont : Algérie	620	410	67
Maroc, Tunisie	470	340	71
Autres pays d'Afrique	190	120	62
<b>Asie</b>	<b>210</b>	<b>130</b>	<b>63</b>
dont : Turquie	60	60	90
Autres pays d'Asie (y.c. Cambodge, Laos, Vietnam)	140	70	51
<b>Amérique, Océanie</b>	<b>50</b>	<b>10</b>	<b>29</b>
<b>Ensemble des descendants</b>	<b>3 080</b>	<b>1 590</b>	<b>52</b>

1. Pays du parent immigré, celui du père s'il est différent de celui de la mère.

Champ : adultes nés en France métropolitaine d'au moins un parent immigré entre 1958 et 1990 et vivant en France métropolitaine en ménage ordinaire.

Lecture : 1,6 million de personnes de 18 à 50 ans nées et vivant en France métropolitaine ont deux parents immigrés. Parmi elles, 270 000 ont un père immigré du Portugal (et une mère également immigrée, du Portugal ou d'ailleurs).

Source : Ined ; Insee, enquête Trajectoires et Origines 2008.

4. Personnes résidant en ménages ordinaires, nées et vivant en France métropolitaine, et qui ont un père ou une mère immigré. Cette estimation du nombre de descendants combine le recensement de la population (pour les moins de 18 ans), l'enquête Trajectoires et Origines (pour les 18-50 ans) et l'enquête Emploi (pour les 51 ans ou plus). Avec les définitions retenues, les enfants ayant migré avec leurs parents sont eux-mêmes considérés comme des immigrés et non comme des descendants d'immigrés. Par définition, aucun descendant d'immigré n'est lui-même immigré.

## Pour 10 % des naissances actuelles, les deux parents sont immigrés, pour 15 % un seul

La diversité des histoires familiales de la population se retrouve chaque année dans les naissances. L'enquête Trajectoires et Origines 2008 permet d'étudier le lien à la migration des enfants qui naissent en France en remontant de deux générations, celle des parents puis celle des grands-parents<sup>5</sup>.

Entre 2006 et 2008, 16 % des naissances sont de mère immigrée, niveau proche de celui du début des années 1980 (*encadré*). La part des naissances d'au moins un parent immigré (père ou mère) est logiquement plus élevée, à 24 % pour 2006-2008 ; elle inclut 15 % de naissances d'un parent immigré et d'un parent non-immigré. Au total, cette dernière part ajoutée à celle des naissances de deux parents non-immigrés (76 %) conduit à 90 % de naissances d'au moins un parent non-immigré. Autrement dit, seul un bébé sur dix a deux parents immigrés.

Les parents sont plus souvent tous les deux immigrés lorsqu'ils sont originaires de pays hors de l'Union européenne que de pays dans l'Union (*figure 3*), pour les naissances 2006-2008 comme pour l'ensemble des descendants d'immigrés (*cf. supra*). Lorsqu'un parent est immigré, l'autre parent n'est pas immigré dans six cas sur dix, et n'est ni immigré ni descendant d'immigré dans un tiers des cas.

## Pour 15 % de naissances, l'un des grands-parents est immigré et les parents ne le sont pas

Parmi les enfants nés entre 2006 et 2008, 15 % ont un grand-parent immigré sans avoir de parent immigré : un de leurs parents est donc descendant direct d'immigré, et quatre fois sur cinq le deuxième parent ne l'est pas.

Au total, pour la moitié des naissances d'un parent immigré ou descendant d'immigré, l'autre parent n'est ni immigré, ni descendant d'immigré ; cette part s'élève à trois quarts si l'immigration est de l'Union européenne et 45 % si elle est d'un pays hors Union européenne.

### 3. Répartition des naissances, selon le statut d'immigré et de descendant d'immigré des parents et leur origine

	Total	en %		
		Origine du parent immigré ou descendant d'immigré <sup>1</sup>		
		Union européenne	Maghreb	Autre
Deux parents immigrés	10	1	4	5
Un parent immigré et un parent descendant d'immigré	6	1	4	1
Un parent immigré et un parent ni immigré ni descendant d'immigré	9	1	4	3
Deux parents descendants d'immigrés	3	1	1	0
Un parent descendant d'immigré et un parent ni immigré ni descendant d'immigré	12	7	3	2
Deux parents ni immigrés ni descendants d'immigrés	61	–	–	–
<b>Total</b>	<b>100</b>			

1. Origine du père si les deux parents sont immigrés ou descendants d'immigrés.

Champ : enfants nés en 2006, 2007 ou 2008 en France d'un parent qui vit en ménage ordinaire en France métropolitaine.

Lecture : 10 % des enfants nés en 2006-2008 ont deux parents immigrés : 1 % ont un père immigré né dans l'UE à 27, 4 % un père immigré né dans le Maghreb, 5 % un père immigré né dans un autre pays. Et 6 % des enfants nés en 2006-2008 ont un parent immigré et un parent descendant direct d'immigré (né en métropole).

Source : Ined ; Insee, enquête Trajectoires et Origines 2008.

5. Chaque personne enquêtée décrit tous ses enfants, qu'ils vivent ou non avec elle. Par la suite, on s'intéressera à ceux de ces enfants nés en France après 2006, c'est-à-dire principalement entre 2006 et 2008 (avec quelques naissances 2009).

Un enfant peut finalement avoir de zéro à quatre grands-parents nés à l'étranger, pouvant être originaires de pays différents. Sur deux générations, l'histoire familiale des descendants d'immigrés est très variée et cette diversité est difficile à résumer en un chiffre unique. Parmi les enfants nés entre 2006 et 2008, 15 % ont quatre grands-parents nés étrangers à l'étranger et près de 61 % n'en ont aucun. 25 % ont donc à la fois des grands-parents nés étrangers à l'étranger et des grands-parents qui ne le sont pas : 8 % ont un seul grand parent né étranger à l'étranger, 14 % en ont deux, et 3 % en ont trois. ■

Encadré

### Part des naissances de mères nées à l'étranger et indice conjoncturel de fécondité

#### Entre 14 % et 18 % de naissances de mères nées à l'étranger depuis 30 ans

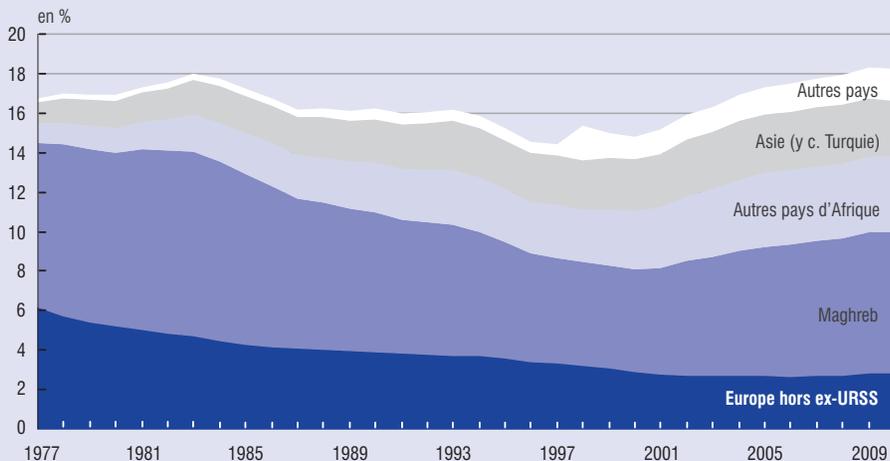
Entre 2006 et 2008, 16 % des naissances sont de mère immigrée d'après l'enquête Trajectoires et Origines. Cette proportion n'est pas disponible en série longue. Toutefois, les données de l'état civil permettent de connaître la part des naissances de mères nées à l'étranger (l'état civil ne permet pas de repérer rigoureusement si les parents sont immigrés, mais uniquement s'ils sont nés à l'étranger). En France métropolitaine<sup>1</sup>, cette part a oscillé entre 14 et 18 % sur les trente dernières années, en lien avec les évolutions de la part des femmes nées à l'étranger parmi les femmes en âge d'avoir des enfants (figure 1) :

elle a diminué de 1983 à la fin des années 1990 avant d'augmenter à nouveau dans les années 2000 et de s'établir à 18 %<sup>2</sup> en fin de période. En lien avec la proportion de femmes nées à l'étranger dans chaque département, la part des naissances qui leur sont dues est très variable : de 54 % en Guyane et 49 % en Seine-Saint-Denis à 3 % dans la Manche en 2010.

#### En 2007, l'indice conjoncturel de fécondité des femmes nées en dehors de l'Union européenne est de 3,2 enfants par femme

La part des naissances de mères nées à l'étranger est supérieure à la part de femmes nées à l'étranger dans les femmes en âge

#### 1. Part des naissances de mères nées à l'étranger



Note : à la suite des évolutions de la méthode de traitement des données, les séries présentent une légère rupture en 1998 (affectant principalement la part des naissances de mère immigrée née dans un autre pays).

Champ : France métropolitaine.

Lecture : pour 100 bébés nés en France métropolitaine en 2010, 18 avaient une mère née à l'étranger dont 3 en Europe hors pays de l'ex-URSS, 7 au Maghreb, 4 dans le reste de l'Afrique.

Source : Insee, statistiques de l'état civil.

1. Les données pour la France ne sont pas disponibles avant 1994.

2. Dans l'enquête Trajectoire et Origines, la mère est immigrée pour 16 % des naissances (le père pour 18 %). En ajoutant 2 % de mères nées françaises à l'étranger, on retrouve la part des naissances de mères nées à l'étranger des données de l'état civil. Il en est de même pour les pères en tenant compte du fait que 1 % d'entre eux sont nés français à l'étranger.

### Encadré (suite)

d'avoir des enfants (12% des femmes de 15 à 50 ans en 2007, figure 2). L'écart s'explique en partie par la répartition par âge des femmes nées à l'étranger : elles sont plus nombreuses aux âges les plus féconds. Mais il s'explique aussi par le fait que leur indice conjonctuel de fécondité (ICF) est plus élevé (3,2 enfants par femme pour les femmes nées hors de l'Union européenne à 27, contre 2,0 en moyenne). Il est encore plus élevé pour les femmes de nationalité étrangère (4,0 enfants par femme de nationalité hors Union européenne à 27), mais ces dernières représentent une part plus faible de la population

en âge d'avoir des enfants. Au total, plus on s'intéresse à des populations proches de la migration, plus l'ICF est élevé<sup>3</sup>, mais plus la proportion de femmes concernées est faible.

L'impact des femmes étrangères ou nées à l'étranger sur l'ICF est cependant limité par le fait qu'elles ne représentent que 6 et 12 % des femmes de 15 à 50 ans. Sans elles, l'ICF ne serait donc inférieur que de 0,1 enfant par femme à l'ICF global : les indices conjonctuels de fécondité des femmes françaises ou nées en France sont proches de 1,9 en 2007, soit un niveau toujours relativement élevé par rapport aux autres pays européens.

## 2. Naissances et indice conjonctuel de fécondité en 2007, selon la nationalité ou le pays de naissance des mères

	Naissances		Femmes de 15 à 50 ans <sup>1</sup>		Indice conjonctuel de fécondité
	Nombre	en %	Nombre (en milliers)	en %	
<b>Selon la nationalité de la mère</b>					
Nationalité française	714 950	87	14 349	94	1,87
Nationalité étrangère de l'UE 27	14 799	2	298	2	1,87
Nationalité étrangère hors UE 27	88 956	11	694	5	4,00
<b>Selon le pays de naissance de la mère</b>					
Née en France	672 836	82	13 486	88	1,86
Née à l'étranger dans l'UE 27	18 342	2	436	3	1,79
Née à l'étranger hors UE 27	127 527	16	1 419	9	3,16
<b>Ensemble des mères</b>	<b>818 705</b>	<b>100</b>	<b>15 341</b>	<b>100</b>	<b>1,98</b>

1. Les effectifs de femmes sont calculés en moyenne annuelle, comme moyenne des recensements 2007 et 2008 ; ils ne sont pas disponibles pour des années plus récentes et diffèrent très légèrement des effectifs habituellement utilisés pour calculer les indices conjonctuels de fécondités (effectifs issus des estimations de population non détaillées par nationalité ou pays de naissance).

Champ : France.

Sources : Insee, statistiques de l'état civil 2007 et recensements de la population 2007 et 2008, exploitation principale.

3. D'autant que l'ICF estimé sur des populations venant de migrer porte sur une période de forte fécondité, les migrantes retardant souvent la maternité à après la migration. Comme cet ICF ne tient pas compte de la période de faible fécondité qui précède, il donne une vision un peu haute de la fécondité des nouvelles arrivantes.

---

## Pour aller plus loin

### Démographie et migrations

- L'apport des étrangères au taux de fécondité national est modeste (+ 0,1 enfant par femme), malgré une fécondité en hausse chez les nouveaux entrants.  
« Deux enfants par femme dans la France de 2006 : la faute aux immigrées ? » *Population et société* n° 432, Ined, mars 2007.
- 7 %, soit 1,7 million de personnes âgées de 18 à 60 ans n'ayant aucun lien direct ou indirect avec la migration (nées en métropole de parents nés en métropole) ont vécu au moins un an hors de la métropole ; 21 % des immigrés et 25 % des descendants directs d'immigrés âgés de 18 à 50 ans ont une double nationalité.  
« Trajectoires et origines : enquête sur la diversité des populations en France - Premiers résultats », *Documents de travail* n° 168, Ined, octobre 2010.
- Sur les 97 736 nouveaux migrants signataires d'un contrat d'accueil et d'insertion, accueillis en 2009, plus de la moitié étaient déjà en France depuis au moins deux ans et 3 sur 10 régularisaient leur situation administrative.  
« Les nouveaux migrants en 2009 », *Infos migrations* n° 19, DSED, janvier 2011.
- Un tiers des descendants d'immigrés de 18 à 50 ans nés en métropole vivent en Île-de-France.  
« Être né en France d'un parent immigré », *Insee Première* n° 1287, mars 2010.

### Formation, emploi et discrimination

- Les immigrés éprouvent souvent des difficultés avec la langue française, même si cela ne constitue pas forcément une gêne pour travailler.  
« Langue, diplômes : des enjeux pour l'accès des immigrés au marché du travail », *Insee Première* n° 1262, novembre 2009.
  - Le niveau de diplôme des descendants directs d'immigrés est légèrement plus faible que celui des Français de parents français.  
« Les descendants d'immigrés », *Infos migrations* n° 15, DSED, juillet 2010.
  - Les hommes et femmes ayant un parent immigré originaire du Maghreb ont un taux d'emploi bien inférieur à ceux dont les parents sont français de naissance, et cet écart ne s'explique que très partiellement par leur profil (diplôme, etc.).  
« Les écarts de taux d'emploi selon l'origine des parents : comment varient-ils avec l'âge et le diplôme ? », *Insee Références France*, portail social, édition 2010.
  - Un peu moins de 14 % des personnes âgées de 18 à 50 ans déclarent avoir vécu des discriminations : elles sont 26 % chez les immigrés, 24 % chez les fils ou filles d'immigrés et 10 % chez les autres.  
« Les discriminations : une question de minorités visibles », *Population et société* n° 466, Ined, avril 2010.
-